



**Inscriptions Scolaires, Périscolaires et Extrascolaires
Année scolaire : 2025-2026**

Merci de ne pas imprimer les dossiers en RECTO/VERSO.

Les dossiers d'inscription devront être rendus complets.

FURNIR LES PHOTOCOPIES ET PRESENTER LES ORIGINAUX
des documents demandés (un dossier par enfant).

Le dossier est à déposer en mains propres au Guichet Unique,
aux horaires d'ouverture ou sur rendez-vous.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Inscriptions scolaires à partir :

du lundi 13 janvier 2025 et jusqu'au lundi 24 mars 2025 inclus :

Une inscription est nécessaire pour scolariser :

- les enfants nés en 2022

- les nouveaux arrivants sur la Commune

**(il faudra obligatoirement fournir un certificat de radiation
de l'établissement antérieurement fréquenté)**

**Le nom de l'école de votre enfant vous sera communiqué
UNIQUEMENT à partir du lundi 28 avril 2025**

**Indiquer les coordonnées des deux parents (remplir les 2 colonnes) ou du responsable légal
(remplir une seule colonne)**

INFORMATIONS SUR LES PARENTS	Père	Mère	Tuteur
Nom	M.	Mme
Prénom
Date de naissance
Adresse (n° BAT./ voie, n° de porte, ...)
Téléphone domicile
Téléphone mobile
ATTENTION : Ecrire très lisiblement les adresses e-mails en DETACHANT CHAQUE CARACTERE.			
Adresse e-mail
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Divorcés ¹ <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> Veuf (ve) <input type="checkbox"/> Séparés ¹ <input type="checkbox"/> Préciser si garde alternée ¹ En cas de séparation ou divorce : <i>(1) Joindre un justificatif précisant le mode de garde : copie de l'extrait de jugement ou attestation sur l'honneur commune et signatures des 2 parents.</i>		
Nom et Adresse de l'employeur
Téléphone employeur
N° Allocataire CAF

Pièces à fournir IMPERATIVEMENT LE JOUR DU DEPOT DE DOSSIER AU GUICHET UNIQUE.
Les dossiers ne peuvent être envoyés par mail et tout dossier incomplet sera refusé.

	Le dossier d'inscription et la fiche sanitaire périscolaire dûment renseignés, datés et signés.
	1 justificatif de domicile de moins de trois mois : quittance de loyer non manuscrite, gaz, électricité, ou attestation notariée de propriété.
	Copie du livret de famille (parents et ensemble des enfants du foyer) ou acte de naissance.
	1 photo d'identité de l'enfant.
	Copie du carnet de vaccination ou certificat de contre-indication.
	Jugement de divorce ou requête de jugement pour les parents séparés notifiant les modalités de garde de l'enfant.
	Attestation d'assurance responsabilité civile

Nous soussignons,

Madame, Monsieur,
.....

En qualité de **Père** **Mère** **Tuteur**

Certifions exacts les renseignements mentionnés dans ce dossier, ainsi que les documents et copies transmis au Guichet Unique et nous nous engageons à vous informer de tout changement de situation : familiale, état de santé de l'enfant, changement d'adresse...

Fait à Groslay, le Signature des Parents ou du Tuteur :

Père :

Mère :

Tuteur :

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur un support informatique par la commune de Groslay dans le but de procéder à l'inscription scolaire, aux activités périscolaires et/ou extrascolaires. Elles sont collectées par le Guichet unique et sont destinées uniquement à ce service. Elles sont conservées cinq ans. Si les données collectées servent seulement à une inscription scolaire la base juridique est l'obligation légale.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679), vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données et de rectification en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Si les données collectées servent aux inscriptions aux activités périscolaires et extrascolaires, la base juridique est le contrat.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679 vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation, d'effacement ou de portabilité en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. »

Guichet Unique

11 rue Albert Molinier – 95410 GROSLAY

Tel. : 01 39 83 33 06 – E-mail : guichet.unique@mairie-groslay.fr

L'ENFANT			
<input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire Ecole : _____			
Nom(s)		
Prénom(s)		
Date et lieu de naissance	Date : Lieu :		
Adresse		
Assurance Scolaire et Extrascolaire	Nom : Numéro :		
RESPONSABLES LEGAUX			
INFORMATIONS	Père	Mère	Autre responsable légal (Personne référente)
Nom(s)	M.	Mme
Prénom(s)
Adresse e-mail
Téléphone domicile
Téléphone mobile
INFORMATIONS	Père	Mère	Autre responsable légal (Personne référente)
Situation familiale (1)	Rôle :
La garde de l'enfant est :	<input type="checkbox"/> Conjointe <input type="checkbox"/> Confiée au père (2)	<input type="checkbox"/> Conjointe <input type="checkbox"/> Confiée à la mère (2)	Lien avec l'enfant :

(1) Célibataire – Marié(e) – Veuf(ve) – Divorcé(e) - Séparé(e) - Concubin(e) - Pacsé(e)

En cas de séparation ou divorce :

(2) **Joindre un justificatif précisant le mode de garde : copie de l'extrait**

Personnes autorisées à récupérer l'enfant

Toute personne récupérant l'enfant DEVRA OBLIGATOIREMENT être munie d'une pièce d'identité

Nom(s)			
Prénom(s)			
Téléphone portable			
Lien de parenté avec l'enfant			
L'enfant est-il autorisé à rentrer seul ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

Votre enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

- Angine Coqueluche Otite Rubéole Varicelle
 Asthme Oreillons Rougeole Scarlatine

Votre enfant a-t-il des réactions allergiques : alimentaires, médicamenteuses ou autres ?

- OUI NON

Si OUI préciser lesquelles et merci de nous fournir une ordonnance du médecin :

Votre enfant a-t-il un Projet d'Accueil Individualisé ou autre projet :

- OUI NON

Préciser lequel : P.A.I. SANTE P.A.I. ALIMENTAIRE

Autre projet :

Si la réponse est affirmative, merci de nous fournir une copie afin de connaître le protocole à suivre en cas de crise.

Si votre enfant a eu des antécédents médicaux ou chirurgicaux, susceptibles d'avoir des répercussions sur le déroulement de l'accueil (maladie, accident, crises, convulsions, opération, rééducation, ...)

Préciser lesquels, les dates, et les précautions à prendre.

- OUI NON

Autres recommandations utiles des parents (repas sans porc ou sans viande, sans poisson, autres).

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je soussigné(e), responsable légal(e) de l'enfant
....., autorise :

- La direction de l'accueil de loisirs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence : traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale, ou anesthésie rendus nécessaires par l'état de l'enfant et décidés par un médecin,
- La prise de vues de mon enfant pour les publications de la ville (journal municipal, affiches, et supports visuels de la mairie),
- L'envoi de mail de la part du guichet unique concernant diverses informations relatives à l'accueil de loisirs, au guichet unique et aux diverses manifestations organisées par la ville.

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Le **Signature des Parents ou autre responsable légal :**

PJ. : Vaccinations :

JOINDRE IMPERATIVEMENT LA PHOTOCOPIE DES PAGES DE VACCINATIONS OU A DEFAUT UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION DE VACCINATION.

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées par la commune de Groslay dans le but de prendre en charge de manière adaptée les enfants sur le site concerné. Elles sont collectées par le Guichet unique et sont destinées à ce service et à la Direction des centres de loisirs. Elles sont conservées pendant un an. La base juridique du traitement est une obligation légale. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679), vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation ou d'opposition en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL ».